

Les collégiens découvrent ce que représente être pompier

LA MOTTE-DU-CAIRE Ils sont 15 élèves à s'intéresser à cette vocation

Le département compte 1470 sapeurs-pompiers volontaires répartis dans 42 centres d'incendie et de secours qui représentent 95 % de l'effectif du corps départemental des sapeurs-pompiers et constituent l'élément essentiel de l'organisation des secours.

La priorité, augmenter et fidéliser les effectifs pour préserver la qualité et la rapidité des secours.

Le centre d'incendie et de secours de La Motte-du-Caire est composé de 16 sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont effectué 140 sorties de secours en 2016 dont 99 dédiées au secours aux personnes.

Le centre est confronté, depuis quelques années, à une érosion des effectifs alors que les sorties de secours et le nombre d'habitants augmentent. De nouveaux engagements induiraient tout à la fois maintien des effectifs, qualité du service de proximité et meilleure répartition de la disponibilité.

C'est pourquoi une campagne de recrutement a été lancée pour initier de nouveaux engagements de sapeurs-pompiers volontaires. Plusieurs actions ont été menées et d'autres sont en cours de réalisation. Cette démarche du SDIS 04, menée en faveur du développement du volontariat, s'inscrit dans la lignée des initiatives nationales portées par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Former et susciter des vocations

En partenariat avec la direction du collège Marcel Massot de la Motte-du-Caire, 15 élèves volontaires participent à des rencontres mensuelles avec les sapeurs-pompiers volontaires locaux. Pendant l'année scolaire, lors de la pause méridienne, ces collégiens avec leur professeur d'histoire, seront au centre.

Ils auront ainsi l'occasion de



Les collégiens seront accueillis en fin d'année scolaire au SDIS pour visiter le centre de traitement de l'alerte.

PHOTO A.N.

découvrir le monde des sapeurs-pompiers et se former aux gestes qui sauvent et à la manipulation des extincteurs. Ils participeront à un exercice d'évacuation d'une classe. Pour clore ces rencontres, les collégiens seront accueillis en fin d'année scolaire au SDIS pour visiter le centre de traitement de l'alerte. Ces rencontres seront l'occasion de les former aux gestes de premiers secours mais, également de susciter des vocations.

Une manifestation réalisée en matinée a eu lieu en octobre, au centre de secours pour former la population aux gestes qui sauvent. L'occasion de savoir pratiquer les bons gestes lors d'accidents de la vie quotidienne en découvrant le milieu des sapeurs-pompiers.

Ce fut suivi d'une visite du centre, de la présentation de

son fonctionnement ainsi qu'une exposition de véhicules et matériels qui clôturèrent cette manifestation qui a remporté un vif succès.

Des boîtes à pizza ont été distribuées gratuitement chez les commerçants locaux, elles sont imprimées d'un message en faveur du recrutement chez les sa-

peurs-pompiers volontaires des Alpes de Haute-Provence.

Dans le même esprit que les boîtes à pizza, les sacs en papier ont été fournis gracieusement aux boulangers locaux afin de diffuser au plus grand nombre le message en faveur du volontariat.

A.N.

DES INCENDIES, MAIS PAS QUE...

Les incendies ne représentent pas la majeure partie des interventions des sapeurs-pompiers, seulement 10 % contre 80 % pour le secours aux personnes (malaises, accidents de la vie courante, chutes...) et les victimes d'accident de la route. Aucun diplôme n'est demandé, seules les conditions d'engagement doivent être remplies. La limite d'âge est de 55 ans et les jeunes peuvent concilier études et volontariat, tout comme les adultes déjà en poste ou sans activité. Les femmes ont également toute leur place. Dans le département elles représentent 25 % des effectifs.

A.N.